

ieu d'attendre les visiteurs. Ce dernier, qui était un maître coquin, monta sur le siège, fouetta le cheval, prit au grand trot la route de Lille et s'en alla ainsi jusqu'aux environs d'Arras, où on lui mit la main sur le collet. Les journaux de Lille nous donnent les détails suivants sur son arrestation :

« Une arrestation fort curieuse a été faite hier matin, à six heures, sur la route d'Arras à Doullens, par la gendarmerie de notre ville, à laquelle un télégramme de Lille avait donné l'éveil avant-hier dans la journée. Il s'agissait d'un cheval et d'une voiture de maître volés le jour de l'an à Marquain (Belgique), et qui étaient signalés comme ayant été dirigés sur Arras, par leur propriétaire de rencontre. »

« Cet homme, dit l'Acéur, est un garçon de ferme du nom de Bellanget, âgé de 30 ans, natif du département de l'Eure. Si l'on en croit son récit, le 1^{er} janvier au soir, se trouvant sur la route aux environs de la ferme qui l'occupe, il aperçoit tout à coup un cheval emporté, traînant après lui un coupé que personne ne dirigeait ; il se jette résolument sur les guides qui traînaient et parvint à arrêter l'animal dans sa course. »

« Mal lui en prit, toutefois, si l'on ajoute foi à la suite de ses paroles : car il aurait été renversé dans les efforts qu'il faisait pour cela, et les roues de la voiture lui auraient passé sur les jambes. Sans blessures cependant, il se relève en tenant toujours les rênes qu'il a saisies, et naturellement s'installe sur le siège du véhicule qu'il vient de conquérir. Une fois en voiture, il a été ou son caprice le poussait, droit devant lui, et c'est ainsi qu'après avoir traversé Lille et Arras, il se dirigeait vers la Somme. »

« Etait-ce pour le plaisir seul de faire une promenade en voiture ? Il prétend que oui, et que ne se trouvant plus possesseur que de 15 centimes, il allait retourner sur ses pas, lorsque la gendarmerie l'a interrompt dans sa promenade. »

« Malheureusement ce beau récit est démenti par le témoignage de M. Leroux-Brame, de Toucoing, au beau-frère duquel, M. Henri Brame, parent du député du Nord, appartient la voiture qu'il avait empruntée. Bellanget avait tout simplement distrait l'attention du cocher en l'invitant à boire, pendant que son maître était à faire une visite, et s'emparant de l'équipage qu'il convoitait, il se dirigea à fond de train sur la route de Lille, pour arriver de là jusqu'à Arras avec l'intention de continuer sa route et de se défaire à la première occasion du cheval et de la voiture volés, estimés 5,000 fr. ; 2,000 fr. pour le cheval et 3,000 fr. pour la voiture. »

« Bellanget est un homme grand et sec, à la figure accentuée, et encore chaussé de la paire de sabots qu'il avait aux pieds quand il a fait son coup. »

« Son souci est qu'on interprète mal la petite promenade qu'il fait depuis deux jours ; qu'on ne lui accorde pas toute la reconnaissance qu'il espérait de sa belle action. »

Hier soir, vers dix heures, malgré un brillant clair de lune, on remarquait au Nord-Ouest une éclatante lueur rouge, dont les reflets s'étendaient jusque vers notre zénith. Beaucoup de personnes crurent d'abord à un incendie lointain, mais on reconnut bientôt que c'était une magnifique aurore boréale. A défaut d'autre indice, la déviation et les soubresauts de l'aiguille aimantée auraient averti de la présence de ce phénomène magnétique.

Toute la portion de l'horizon comprise entre l'Ouest et le Nord était remplie par un arc enflammé, dont le centre plus sombre était traversé par des jets intermittents d'une couleur blanchâtre, qui venaient se perdre dans l'arc lui-même, en y produisant une espèce d'agitation dont les rayons ressemblaient, par moments, aux dents d'un peigne.

Cette lumière poilaire, comme les savants l'ont nommée, a été longtemps un sujet de terreur et de superstitions pour les peuples. Aujourd'hui la science physique l'explique parfaitement. « C'est là, comme le dit M. de Humboldt, l'acte qui met fin à un orage magnétique, de même que dans les orages électriques, un phénomène de lumière, l'éclair, annonce que l'équilibre, momentanément troublé, vient de se rétablir enfin dans la distribution de l'électricité. »

Quoi qu'il en soit, on remarquera sans doute, dit le *Mémorial de Lille*, la coïncidence de cette aurore boréale avec l'apparition du froid, qui semble vouloir enfin commencer. S'il continue, on le portera certainement au compte du phénomène. Espérons plutôt que ce sera la fin des perturbations atmosphériques dont nous souffrons depuis trop longtemps.

Nous signalons une décision excellente que vient de prendre et de faire exécuter M. le maire de Nancy.

« Tout possesseur de chiens est invité à se rendre à la mairie. — La on lui remet gratuitement des petites plaques de cuivre de nombre égal à celui des chiens qu'il possède. — Ces plaques, qui portent les armes de la ville et un numéro d'ordre inscrit sur un registre à ce destiné, devront être fixés au collier d'une manière apparente, et tout chien non muni de cette marque sera arrêté. — S'il est réclamé, le propriétaire devra

payer une amende déterminée ; dans le cas contraire, l'animal sera abattu. »

« Par ce moyen, il faut absolument se résigner soit à la déclaration, c'est-à-dire au paiement de l'impôt, soit à la perte du chien, qu'il sera permis à la police de saisir entre les bras mêmes du propriétaire si l'estampille officielle fait défaut. »

Dans son audience du 7 janvier, le tribunal de police correctionnelle a statué sur les affaires suivantes ; Cyrille Salembier s'est introduit dans une maison de Roubaix, où il s'est fait servir par les enfants à manger et à boire ; non content de cela, il a ensuite pris 5 francs dans le tiroir d'une commode. Trois mois de prison.

— Augustin Willard, ouvrier à Roubaix, a dérobé un billet de 50 francs au préjudice d'un de ses camarades. Durant une visite opérée à son domicile, on a trouvé en sa possession des bobines de fil provenant de la fabrique où il travaillait. Deux mois de prison.

— Jean-Baptiste Lefebvre, repris de justice, a pour spécialité de dévaliser les logeurs chez lesquels il prend logement. Il a de nouveau commis un vol du même genre au préjudice d'une logeuse de Lille, à laquelle il a volé une paire de draps et une couverture de lit. Un an de prison.

— Marie Ferret a subi 14 condamnations pour contraventions à un arrêt d'expulsion. Cette femme déclare qu'elle ne peut vivre qu'en France, où elle préfère être en prison que libre ailleurs. Six mois de prison.

— Louis Bauduin, Arthur Neyrincq et Adolphe Verherpen, ce dernier fugitif, se sont réunis en bande dans le but de voler sur les voitures stationnées dans les rues ; les premiers ont été pris au moment où ils volaient du pain dans la charrette d'un boulanger. Chacun trois mois de prison.

Etat-Civil de Roubaix.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

5 janvier. — François Delmée, 47 ans, journalier, et Amélie Bleyaert, 26 ans, soigneuse. — Auguste Decuyper, journalier, et Catherine Dechesne, 38 ans, journalière. — Alphonse Vannallegem, 22 ans, ferblantier, et Maria Segard, 23 ans, couturière. — Alfred Lenoble, 24 ans, domestique, et Mélanie Van Meris, 22 ans, couturière. — Jean-Baptiste Preudin, 28 ans, tis-erand, et Fideline Balcaen, 23 ans, soigneuse. — Frédéric Derore, 41 ans, apprêteur, et Philomène Vandoorne, 28 ans, journalière. — Désiré Verstraeten, 29 ans, menuisier, et Philomène Vermeir, 28 ans, journalière. — Auguste Vandebroune, 36 ans, filur, et Clémentine Simons, 22 ans, tisserande. — François De Cock, 25 ans, cordonnier, et Mélanie Dechambre, 35 ans, tisserande. — Jean-Baptiste Surnmont, 20 ans, journalier, et Philomène Carlier, 32 ans, étréguise de lin. — Frédéric Koninck, ouvrier de fabrique, et Natalie De Waele, dentelière. — Charles Duquenne, 51 ans, journalier, et Nathalie Sturbaut, 36 ans, ménagère. — Frédéric Hendriex, 27 ans, batelier, et Lucie Coppin, 23 ans, sans profession.

MARIAGES.

6 janvier. — Jean-Baptiste Santré, 30 ans, teinturier, et Maria Louis, 27 ans, couturière. — Célestin Boudieux, 24 ans, journalier, et Adolphe Françoise, 27 ans, journalière. — Pierre Voet, 25 ans, déboureur, et Marie Vaerendonck, 18 ans, soigneuse.

NAISSANCES

5 janvier. — Appoline Florin, à l'Époule. — Léonard Vanschamelout, au Fontenoy. — Paul Vandenhaut, rue de l'Allouette. — Emile Ryelandt, rue de France. — Artémise Valcke, au Raverdy. — Henri Flipo, rue des Parvenues. — Marie Sulmont, rue des 7 Ponts. — Gustave Decollewaert, rue au Luxembourg. — Céline Huvonne, aux 3 Ponts. — Céline Franchomme, rue de la Fosse-aux-Chènes. — Victor Lenfant, rue de l'Alma. — Jean Balcaen, rue de France. — Emile Carbon, au Fontenoy. — Arthur Lansiaux, place Naudaud.

6 janvier. — Joseph Dewandeleer, au petit Beaumont. — Jules Dewandeleer, au petit Beaumont. — Alphonse Stalens, rue Bernard. — Jules Lamblin, rue du Collège. — Octave Vanderbergh, rue de l'Ommelet. — Joseph Vandebosche, au Fontenoy. — Julie Verriest, rue de Lille. — Hélène Henna, rue Neuve. — Marie Santré, au Pile. — Alfred Vantier, au petit Beaumont. — Maria Chopard, rue des Longues-Haies. — Catherine Braskamps, rue des Longues-Haies.

DÉCÈS.

5 janvier. — Marie Lambert, 75 ans, ménagère, rue de l'Abattoir. — Eugénie Dupire, 79 ans, au chemin de l'Ommelet. — 6 janvier. — Pauline Berghof, 6 ans, rue Jacquart. — Henri Richter, 1 mois, à l'Époule. — Louis Bruvane, 23 ans, tisserand, à l'Hôpital. — Jean Baptiste Hooge, 37 ans, domestique, à l'Hôpital. — Caroline Desbarbieux, 66 ans, rentière, rue Pélat.

M. C. New fils, élève de l'Université de Moers, diplômé de la faculté de Meuwied, a l'honneur de prévenir M. M. les employés de commerce de la ville qu'à partir du 20 janvier 1873, il fera chaque soir, à son domicile, rue du Moulin, un cours de langue allemande. Par une méthode qui lui est particulière M. New s'engage à mettre ses élèves à même de traduire toute correspondance commerciale dans un délai de 4 mois.

La modicité du prix permet à tout le monde de suivre ce cours et les personnes désireuses d'y assister peuvent se faire inscrire chez le professeur jusqu'au 18 janvier.

Faits Divers

— Un assassinat vient d'être commis en plein jour à Vinay. Avant-hier, le sieur Fleury, propriétaire, a été trouvé étendu à terre, frappé de deux coups de couteau et ne donnant presque plus aucun signe de vie. Il est mort quelques heures après. A la nouvelle de ce crime, le parquet de Saint-Marcille s'est transporté sur les lieux, et se livre actuellement aux plus actives informations. Le sieur Fleury était âgé d'environ soixante ans. On fait la remarque que son beau-frère avait déjà été assassiné il y a environ un an.

— On écrit de Besançon, 6 janvier, que le nommé Piégelin a été exécuté le matin de ce même jour. Piégelin avait été condamné à mort par la cour d'assises du Doubs, le 7 novembre dernier.

— Le monument qui doit être élevé à la mémoire des généraux Clément Thomas et Leconte est terminé. Il représente une colonne cylindrique sur laquelle sont inscrits les noms des deux généraux et la teneur du décret de l'Assemblée nationale. Sur le socle est gravé la date du 18 mars. Ce monument sera placé au Père-Lachaise. L'inauguration aura lieu probablement le 18 mars prochain.

— M. Lecomte de Lisle se porte candidat à l'Académie française pour la succession de P. Gratre. Il a pour concurrents MM. de Viel-Castel et Saint-René Taillandier.

— Lundi est mort au Grand-Hôtel, à Paris, don Luis Fernandez de Cordova, duc de Medina Geli, descendant en ligne directe des premiers rois d'Espagne.

— On écrit de Bastia à la *Gazette des Tribunaux* : Un affreux malheur vient de jeter la consternation au sein de la population de la commune d'Albertacci, canton de Culaueucia. Le 28 décembre vers quatre heures, la dame Françoise Albertini venait de rendre le dernier soupir dans une chambre au deuxième étage de sa maison d'habitation. Le père qui l'avait assistée se retirait avec tous les hommes qui se trouvaient dans la chambre. Suivant l'usage local, les parents et les voisins affluent alors dans la chambre mortuaire pour faire la toilette de la morte. Tout à coup un craquement se produisit, le plancher en bois cède et s'éroule, entraînant tout ce qu'il y avait dans la chambre. Le plancher de la chambre correspondante du premier étage est lui-même défoncé et tout est précipité dans l'écure. Des cris affreux se font entendre, puis tout se tait. On accourt et l'on assiste au spectacle le plus navrant : dix neuf femmes étaient mortes étouffées sous les décombres, à côté du cadavre de Françoise Albertini, huit autres étaient évanouies ; elles n'ont pas tardé à reprendre leurs sens ; leur vie ne paraît pas en danger. Rien ne peut donner une juste idée de la désolation qui règne à Albertacci, où chaque famille a perdu quelques-uns de ses membres.

— On lit dans la *Correspondance républicaine* : Une disparition qui cause un certain émoi parmi les membres du barreau à eu lieu. M. Laborde, avocat à la cour d'appel de Paris, devait plaider l'avant-veille du jour de l'an, à Argentan. Depuis ce jour, il a disparu, et ses amis, malgré plusieurs dépêches, n'ont pu savoir ce qu'il était devenu. On craint un enlèvement. Les recherches les plus actives sont faites.

Nouvelles du soir.

(Service particulier du *Journal de Roubaix*.)

Paris, 8 janvier. M. de Rémusat continue d'aller beaucoup mieux. La commission des Trente tient aujourd'hui une réunion générale pour recevoir communication des travaux de ses deux sous-commissions.

La deuxième sous-commission a adopté hier le principe d'une seconde chambre. La nouvelle de cette décision a produit dans les cercles parlementaires le meilleur effet.

On sait que, d'autre part, le comte de M. Thiers avec la première sous-commission a eu pour résultat de rendre la question de la participation future de M. Thiers aux débats de l'Assemblée. On peut donc considérer aujourd'hui le terrain comme notablement dégagé, et les prévisions optimistes comme justifiées dans une certaine mesure par les faits accomplis. L'arrêté interdisant le séjour du territoire français à MM. Gaspard et Louis Errazu vient d'être rapporté par décision ministérielle du 6 janvier.

Une dépêche de Chislehurst datée du 7 janvier, 3 heures après midi, porte ce qui suit :

Les phénomènes locaux sont toujours sérieux. Les forces du malade sont bonnes.

On lit dans le *Figaro* d'aujourd'hui : « Les nouvelles que l'on nous a communiquées hier dans la soirée étaient tout inquiétantes pour l'état de Napoléon III. L'on allait jusqu'à dire que tout espoir était perdu. Nous reproduisons ce bruit sous les plus expresses réserves, nos dépêches ne le mentionnant pas. »

Après la reine, le prince de Galles, le prince Arthur, le duc de Cambridge, nous pouvons citer l'archevêque de Cantorbury comme s'étant fait inscrire à Cambden-House.

Marseille, 7 janvier, soir.

On mande aujourd'hui de Rome :

« Le Pape a reçu aujourd'hui les députations des cercles de la jeunesse catholique des différents diocèses de l'Italie. Après avoir déploré les efforts tendant à corrompre les nations par les mauvaises doctrines et les mauvais exemples, le Pape a dit : « Comme Jésus vainquit l'idolâtrie, la synagogue et les passions haineuses, de même les chrétiens vaincront, par leur énergie, l'incrédulité, les sectes, la dissimulation et l'hypocrisie qui dominent dans la société actuelle. L'Eglise est toujours combattue ; elle n'est jamais vaincue. Les Italiens catholiques doivent soutenir constamment et sans crainte les droits de Dieu. »

« Un grand nombre de persécuteurs de l'Eglise sont morts ; l'Eglise est toujours debout, acquérant de nouvelles forces, au milieu des persécutions et enseignant la vérité morale aux peuples. Il faut combattre de toutes vos forces les blasphèmes des impies, et arracher les âmes innocentes à la corruption du siècle. Je bénis les bons Italiens dont le nombre se compte par millions. Je prie même pour la partie de l'Italie qui s'est écartée des droits sentiers. La voix de l'Eglise se fera toujours entendre jusqu'à son dernier moment. »

Une somme de 90,000 fr. a été déposée aux pieds du Pape.

Réunion de la première sous-commission chez M. le président de la République.

MM. de Larcy, Grivart, Babbie, Delacour, Max Richard, Lucien Bran et de Broglie, membres de la première sous-commission des Trente, se sont rendus aujourd'hui, à 2 heures, chez M. le président de la République. Il y sont restés jusqu'à 4 heures.

Il paraît qu'il a été convenu de garder le secret sur les détails de cette entrevue jusqu'à samedi. La sous-commission aurait, ce jour-là, une nouvelle entrevue avec M. Thiers.

On croit savoir toutefois que la discussion n'a pas été tout-à-fait sans résultat. L'accord se serait établi sur le point le plus délicat : celui de la présence de M. Thiers à l'Assemblée. Le président de la République ne prendrait plus part aux discussions. Il ne viendrait au sein de l'Assemblée que dans de certains cas, dans des circonstances graves. Il exposerait ses idées. La séance ensuite levée, et la délibération ne serait reprise que vingt-quatre heures après, et en son absence. Sur la question du *veto* , rien ne serait encore conclu.

Quoiqu'il en soit, on s'est séparé dans les meilleurs termes, les uns et les autres animés de l'esprit de conciliation le plus sincère. (*Correspondance Havas*.)

COMMERCE

Dépêches télégraphiques.

Havre, 8 janvier. (Dépêche de MM. Kahlé, Bosswilwald et Co, représentés par M. Bultheau-Desbonnets.) Ventes 1,000 b., marché calme et mou, petite demande, sans changement.

Liverpool, 8 janvier. (Dépêche de MM. Kahlé, Bosswilwald et Co, représentés par M. Bultheau-Desbonnets.) Ventes 10,000 b., marché lourd.

New-York, 8 janvier. (Dépêche de MM. Kahlé, Bosswilwald et Co, représentés par M. Bultheau-Desbonnets.) 20 5/8. Recettes de 4 jours 64,000 b.

DÉPÊCHES PARTICULIÈRES DU *Journal de Roubaix*.

Liverpool, 7 janvier. Ventes du jour 10,000 b.

7400 Américain	9	11 1/2
500 Pernam	10 1/2	10 3/4
50 Santos	10 3/8	—
50 Macao	10 1/2	—
100 Maranhão	10 1/2	—
500 Egyptien	9 1/4	12 7/8
100 Smyrna	7 3/8	8 1/4
300 Peru	10 7/8	11 1/4
3000 Surats (1000 spéc.)	5	9 3/4

Upland shipment pas en dessous de bon ord. janvier à mars 9 7/8 ; Hingehant good fair new merchants décembre-janvier shipment Steamer old terms 9 1/4 ; Oomra fair new-merchants shipment janvier-février Suez old terms 7 3/4 ; W. Madras 7 3/4 à 8.

Avis di vers,

HAVRE, mardi 7 janvier 1873. — *Cotons* : En y comprenant quelques affaires datant d'hier, nous arrivons encore aujourd'hui à un total assez satisfaisant ; mais le ton du marché est plus calme, conséquence naturelle des importantes quantités traitées depuis quelque temps, et des avis plus froids du marché anglais. Nous ne voyons pas de changement dans les prix.

A livrer, on note des Fernambourg, embarquement de novembre à janvier, à 119 fr. 50, des Mobile low middling, sur échantillon, par navire de.

En Oomra, embarquement janvier-février, on a payé ce matin 95 fr., soit une hausse de 2 fr. 50 sur pareille affaire traitée vendredi dernier à 92 fr. 50. On a fait aussi du good fair Oomra, livrable à Bombay, en janvier ou février à 96 fr.

A terme, on a été faible depuis hier. On a coté janvier à mars à 120 fr., avril et avril-mai à 121 fr., mars-avril à 120 fr. 50. En Oomra on a payé ce matin avril-mai-juin à 88 fr. 50.

Liverpool est faible, tant pour disponible que pour livrable, avec 10,000 b. de ventes. Affaires limitées à Manchester sans engagement, mais les acheteurs refusent de payer les prix que demandent les vendeurs.

Aux Etats-Unis, prix faibles. Recettes 28,000 b. pour trois jours contre 35,000 b. la semaine dernière et 34,000 b. l'an dernier.

Nous cotons :	
Très ord. Louisiane	123 —
Low Midd. L ^e en mer (suiv. dist.)	125/126 —
ditto en charge	124/125 —
Ordinaire Fernambourg	119 —
Bon ordinaire Oomra	87 —
New Oomra, en charge et en mer.	95 —
Bon ord. Tinnivelly	87 —
Ordinaire Cocanah	77 —
Bon ordinaire Bengale	62 —

GRAND THÉÂTRE DE ROUBAIX

Aujourd'hui jeudi 9 Janvier 1873.

Représentation extraordinaire au bénéfice de M. Delafosse, premier rôle marqué, père noble.

Première représentation de : *Les enfants*, comédie en 3 actes de M. Georges Richard.

(Représentée pour la première fois, à Paris, sur le Théâtre français, le 20 septembre 1872.)

MM. MAX, Pellegrin ; SCARLAT, Boislaurier ; H. CADINOT, Chambry ; DUBAUX, Maurice ; M^{me} ANDRAUD, Lucile ; DESTRE, Marguerite ; CADINOT, M^{me} Jacob.

Première représentation de :

La cravate blanche, comédie en un acte de M. Edmond Gondinet.

M. SCARLAT, Octave ; VALETTE, Florentin ; M^{me} ANDRAUD, Agathe.

Marriage aux lanternes, opérette en 1 acte, musique d'Offenbach, paroles de MM. Carré et Léon Battu.

M. CH. ANDRAUD, Guillot ; M^{me} A. MARIUS, Faucette ; M^{me} MARTHE, Catherine ; M^{me} ANDRAUD, Denise.

Une femme qui bégaye, vaudeville nouveau en un acte de M. Jules Renard.

MM. VALETTE, Mignot ; DUBAUX, Sa'adin ; ANGELE, Vadoré ; M^{me} MARTHE, Marielle ; MARIUS, Vapotte.

Ordre du spectacle : 1^o Une femme qui bégaye ; 2^o La cravate blanche ; 3^o Les enfants ; 4^o Le mariage.

Ouverture des bureaux à 7 1/2 h. On commencera à 8 h.

Dimanche. *Le lion amoureux*. — *La citerne d'Abi*. — *Les pantins de violette*.

Au premier jour, *La belle Hélène*, opéra-bouffe en 3 actes, musique d'Offenbach, costumes neufs.

Agent près LES COMPAGNIES d'Assurances CONTRE L'INCENDIE SUR LA VIE.

AUGUSTE FÉRON, 59, rue de Tournai, LILLE

REPRÉSENTATION SANS FRAIS POUR L'ASSURÉ de L'ASSURÉ dans toutes les opérations d'assurances, ce-assurances, polices et renouvellements, créanciers etc.

Les *Pastilles digestives de Burin du Buisson* réunissent, sous forme d'un bonbon agréable, les principaux éléments qui opèrent la digestion dans l'estomac. Il résulte d'expériences comparatives faites par un grand nombre de médecins, qu'elles sont souvent supérieures aux Pastilles dites de Vichy, au sous-nitrate de bismuth, à la magnésie calcinée et au charbon végétal, pour guérir les *maux d'estomac*, *migraines*, *renvois de gaz*, provenant de mauvaises digestions. — Dépôt Pharmacie Coille, Grand-Place, Roubaix. 3275

Le *Guarana ou Paullinia du Brésil*, est un médicament d'une efficacité rare contre les *migraines*, *maux de tête*, *névralgies*, *diarrhées*. Un seul paquet suffit le plus souvent pour faire disparaître la plus violente migraine. En exigeant le cachet de *MM. Grimault et Co*, pharmaciens et importateurs de ce produit, on l'obtient pur et 50 0/0 meilleur marché. Chaque boîte contient en effet 12 paquets et se vend 3 fr. — Dépôt Pharmacie Coille, Grand-Place, Roubaix. 3270.

Les irritations de la poitrine, rhumes, catarrhes, toux opiniâtres, sont si fréquents, qu'il importe d'appeler l'attention des malades sur les médicaments les plus nouveaux pour combattre ces diverses affections. C'est à ce titre que nous signalons le *Sirope et la Pâte de Sève de Pin maritime*, de LAGASSE, de Bordeaux. Ces deux produits donnent toujours les résultats les plus remarquables. — Dépôt Pharmacie Coille, Grand-Place, Roubaix.